

Création de Sites Internet et de Blogs

pour vos activités personnelles, professionnelles ou associatives

Les étapes de votre apprentissage

Dans un premier temps, je vous proposerai de vous lancer dans la construction d'un site sans vous soucier de trouver un hébergeur ni d'acheter un nom de domaine : vous construirez en effet votre site chez mon hébergeur sur un espace du mien (sous-domaine).

Vous apprendrez donc d'abord à :

- construire votre site,
- administrer votre site et effectuer des sauvegardes

Vous devrez ensuite acheter un nom de domaine, c'est-à-dire l'adresse de votre site internet.

Je vous aiderai alors à migrer votre site sur sa nouvelle adresse, et vous pourrez alors apprendre à le référencer.

Mais, si vous êtes très pressé, et déjà décidé à acheter votre nom de domaine, vous pourrez directement construire votre site sur son adresse définitive !

Les questions financières

Vous serez propriétaire de votre nom de domaine pour un coût annuel en général inférieur à 10 €/an (selon l'extension choisie).

Si vous le souhaitez, je vous proposerai d'en faire l'acquisition directement sur l'hébergement utilisé par le club, moyennant une participation annuelle minime, sous forme de don à l'association.

Si cette solution économique ne vous convient pas, vous serez bien entendu libre d'acquérir un hébergement complet !